



**HAL**  
open science

## Incidence, deixis et signes situationnels

Hugues Constantin de Chanay, Sylvianne Rémi-Giraud

► **To cite this version:**

Hugues Constantin de Chanay, Sylvianne Rémi-Giraud. Incidence, deixis et signes situationnels. Incidence, deixis et signes situationnels, 2006, France. pp.301-310. halshs-00366384

**HAL Id: halshs-00366384**

**<https://shs.hal.science/halshs-00366384>**

Submitted on 9 Mar 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Hugues CONSTANTIN DE CHANAY  
Sylvianne REMI-GIRAUD  
UMR 5191 – ICAR – CNRS/Lyon 2-Équipe ICAR 3  
Syntaxe, Sémantique, Sémiotique (S3)-Groupe de recherche Rhêma  
Université Lumière Lyon 2  
5, Avenue Pierre-Mendès-France 69676 Bron  
[hugues.dechanay@univ-lyon2.fr](mailto:hugues.dechanay@univ-lyon2.fr)  
[sylviane.remi@univ-lyon2.fr](mailto:sylviane.remi@univ-lyon2.fr)

## INCIDENCE, DEIXIS ET SIGNES SITUATIONNELS

### Cadrage

Le présent article envisage la problématique de l'incidence dans le cadre d'énoncés considérés comme incomplets dans la mesure où ils doivent faire appel, pour être correctement interprétés, à des unités non présentes linguistiquement. Il s'inscrit dans la lignée de travaux antérieurs, et plus précisément à la jonction de deux directions de recherche :

- le fonctionnement en emploi phrastique de catégories autres que le verbe, en particulier les adverbes et les adverbiaux (ex. *Doucement*), qui doivent recruter leur support hors de la séquence formelle où ils se trouvent ;
- le fonctionnement de la phrase verbale canonique (*Le président dort*), considérée comme une unité fondamentalement énonciative et interactionnelle qui intègre et condense une relation de type question-réponse (*Le président ? Il dort.*) – relation qui contient en germe la dissociation en thème et rhème et que l'on trouve également à l'œuvre dans des structures de phrase averbales (*Ce tableau, magnifique ! Magnifique !*).

Dans ce cadre, la possibilité est ouverte d'une double émancipation, indispensable pour l'approche des énoncés incomplets. D'une part, une émancipation de la phrase par rapport au moule syntaxique classique qui l'ancre dans le modèle SN + SV et dans la relation sujet-verbe. D'autre part, une émancipation par rapport aux formes linguistiques elles-mêmes, dans le cas d'énoncés dont l'apparente incomplétude impose en fait des mécanismes d'appariement incidentiel entre unités linguistiques et unités non linguistiques. Dans l'un et l'autre cas, l'hypothèse générale est que le concept d'incidence implique des relations de solidarité propres à la manière dont nous envisageons l'univers sous formes de « scènes » globales, que discrétisent différents systèmes sémiotiques, et en particulier la langue, à travers le système des parties du discours et l'organisation de la phrase.

Quelques mots pour légitimer l'entreprise. On pourrait croire que de tels énoncés incomplets sont choses rares (donc peu représentatives des fonctionnements langagiers) au vu de la place marginale que leur accordent la plupart des manuels de grammaire. Or force est de constater qu'ils sont extrêmement présents dans toutes sortes de corpus, écrits ou oraux, et de genres discursifs, allant du texte littéraire à la conversation familière. Un tel écart entre les modélisations théoriques et les données observables s'explique en grande partie par la domination du « paradigme logico-grammatical » dénoncé par François Rastier, et par une

sorte d'« addiction » au verbe<sup>1</sup>, considéré, dans le cadre d'une conception statique et hiérarchique des relations entre constituants, comme le pivot de la structure phrastique et le centre distributeur des fonctions syntaxiques. L'on peut à ce titre parler de territoires négligés de la linguistique – qui n'ont rien de simples lopins – ce dont on s'est bien évidemment aperçu, hors du champ proprement syntaxique, là où ces énoncés constituent les cas les plus fréquents de discours replacés dans leurs contextes d'utilisation :

Et ce ne sont pas des paroles sans importance qui s'échangent alors ; *il n'y a qu'un linguiste pour les négliger*. (Goffman, 1987 : 153 ; soulignement ajouté)

Si, depuis quelques années, le maillage entre paroles et « activités » est naturellement bien connu des études interactionnistes, le terrain reste encore à explorer dans le cadre de la linguistique générale où, quelle que soit la langue considérée, ces énoncés auraient sans doute toute leur place.

N'est-ce pas cet entrelacement des énoncés linguistiques avec les situations de discours – les plus ordinaires – qu'évoquait déjà Bally, à qui nous empruntons l'expression de « signes situationnels » ?

*Signes situationnels* : deux mots qui semblent jurer ensemble : comment des choses, des êtres, des mouvements, des événements perçus par nos sens au moment où nous parlons, pourraient-ils figurer dans nos paroles ? Et pourtant il suffit que nous montrions un avion en même temps que nous disons *Regardez !* Pour que cet avion devienne partie intégrante de la phrase, et plus particulièrement le complément d'objet direct du verbe. Si quelqu'un, témoin d'un horrible accident d'automobile, s'écrie *Quelle horreur !*, il est clair que cet accident est la raison d'être, le *thème* de l'exclamation ; il ne viendrait à l'idée de personne de dire *Quelle horreur !* sans aucun motif. (Bally, 1944 : 43)

Et Guillaume lui-même n'a-t-il pas suggéré des pistes de recherche hors du champ strict des unités linguistiques :

Pour une même langue, on peut concevoir théoriquement que sa réalisation physique soit demandée tantôt au geste tantôt à la parole. (*Leçons de linguistique* 3 : 17, cité par Boone, Joly, 1996 : 208)

Évidemment, c'est peut-être aller un peu vite en besogne que de donner, comme le fait Bally, une fonction syntaxique dans la phrase à un objet du monde, sans autre médiation que la deixis... Mais l'on trouvera dans ces extraits l'invitation à aller voir plus loin et à ouvrir, non sans risques et périls, la boîte de Pandore de ces énoncés prétendus atypiques...

## **Proposition de classement**

Le classement qui suit, effectué sur un bref échantillonnage d'exemples, a pour objectif de montrer la diversité des structures phrastiques qui forment des « entiers de communication » grâce au recrutement d'unités de diverses natures hors de la séquence linguistique considérée (on exclut ainsi les énoncés simplement inachevés). On s'est fondé pour le classement sur la nature des unités recrutées, en distinguant trois cas principaux, selon qu'elles sont de nature verbale, co-verbale, ou enfin – *last but not least* – « situationnelles », du moins en apparence. Ces distinctions sont pertinentes au plan du système mais elles sont combinables dans l'effectivité des discours. On s'est toutefois efforcés, dans un souci de clarté, de sélectionner, pour chaque cas, un exemple illustrant un procédé de manière prédominante.

---

<sup>1</sup>. Il convient de bien distinguer deux emplois de *verbal* : (1) « relatif au verbe » ; (2) « segmental » opposé à *co-verbal* (prosodie et mimo-gestualité).

## 1. Complétude par recrutement d'unités dans le verbal

Cette catégorie recouvre les cas classiques d'ellipses co-textuelles, et d'autres qui le sont moins, où l'unité linguistique que l'on restitue n'est pas effacée.

### 1.1. Récupération cotextuelle directe

On ne s'étendra pas sur ces structures elliptiques assez bien décrites, et l'on se bornera à signaler que ces énoncés reconstruits peuvent aussi être « trans-locuteurs », que ce soit par insertion dans une structure encore expansible :

Le Pen : [...] *vous étiez inclus collectif- dans mon bonsoir collectif* [ASP]  
Sarkozy : [dans ma] *cage d'écureuil*<sup>2</sup>

ou par greffe d'une nouvelle structure sur un élément resté accessible (ex. forgé) :

— *J'ai vu le film de X, je n'ai pas été emballé.*  
— *Ah ? Moi j'ai bien aimé.*

Les contraintes de récupérabilité sont plus mémorielles que séquentielles : il n'est pas nécessaire que l'élément à récupérer soit présent dans une structure adjacente. Il faut simplement qu'il fasse partie d'un donné discursif récent et encore disponible, ce qui n'est plus le cas avec les exemples suivants.

### 1.2. Récupération cotextuelle indirecte

Il arrive qu'on ne puisse puiser dans aucun donné discursif préalable mais que l'on doive procéder par inférence en s'appuyant sur le co-texte. Deux cas se présentent. L'un, stéréotypé, comme dans le cas de l'emploi absolu de *au cas où* (cf. également *faire comme si, comme quoi, encore que,...*), qui semble appeler pour son cotexte droit vacant un contenu propositionnel générique de type /(*au cas où*) *ça serait utile*/ capable de se spécifier à la demande :

*Je vais prendre mon parapluie / ma voiture... au cas où*

mais associé de manière suffisamment codée à *au cas où* pour n'avoir pas besoin d'être formulé. Et l'autre, où la restitution de l'information manquante dépend de l'application en contexte d'instructions délivrées par une ou plusieurs unités linguistiques, qu'il s'agisse d'instructions argumentatives – dans l'exemple suivant, délivrées par *mais*, qui implique /Malika, pas du tout/ (corpus D. Caillat) :

D : *on a trouvé momo sympa (.) alors qu'on le supportait pas du tout [...] mais alors malika:*  
(0.6)  
M : *ah tu l'aimes pas hein\*

ou qu'il s'agisse d'instructions sémantico-syntaxiques portant sur un co-texte large (dans l'exemple suivant, appel incidentiel de la préposition sans régime, et détection dans le co-texte d'élément propices à l'auto-censure, que l'on doit restituer, mais que l'on ne peut pas « dire ») :

---

<sup>2</sup>. Émission *100 minutes pour convaincre*, France 2, nov. 2003.

*Tu es revenu à ton point de départ. Courte est la distance qui te sépare du tableau d'affichage. Pour ne pas échouer, toi aussi, dans les ronces métalliques, tu es obligé de. Tu prends appui sur un blessé encore conscient, et, en guise de bouclier, tu utilises son visage, un visage qui n'est pas le tien et qui te supplie.* (Volodine, *Le Port intérieur*, Paris, Minuit, 1995 : 53)

### **1.3. Récupération par association stéréotypée texte / contexte**

La récupération peut enfin puiser dans une sorte d'inter-discours associé à l'énonciation de certaines formules dans des situations répondant à un type donné – ainsi quand on s'écrie *décidément !* (ou *évidemment !*, *naturellement !*, etc.) dans des situations dysphoriques. Ducrot (1980 : 132 *sqq.*) traite *décidément* comme une interjection, « en réaction à un fait Fn », et l'on pourrait se demander si l'exemple ne relèverait pas de notre catégorie 3 (recrutement situationnel). Cependant, la mise en série du fait actuel qu'opèrent de tels énoncés implique une mentalisation et donne à penser que l'adverbe en fonction de rhème porte sur un stéréotype discursif, applicable à la situation actuelle (l'inévitable accumulation des incidents), et qui constitue le thème.

## **2. Complétude par recrutement d'unités dans le co-verbal**

L'expression non linguistique de quelque chose ne revient pas à sa non expression : et à l'oral, il est fréquent que ce qui apparaît comme manquant *dans les transcriptions* fasse partie d'un entier de communication sémiotiquement « panaché », dont la complétude est à trouver dans le co-verbal. Distinguons par commodité les informations sonores (la prosodie) et visuelles (le posturo-mimo-gestuel).

### **2.1. Prosodie**

La prosodie peut apporter la complétude en indiquant une modalisation, ou une valeur illocutoire. Pour le premier cas, on empruntera un exemple au théâtre, genre destiné à l'oralisation. De là, des énoncés tels que (Beckett, *Fin de partie*) :

CLOV. — *Je l'ai regardée* [la Terre]  
HAMM. — *À la lunette ?*  
CLOV. — *Pas besoin de lunette.*  
[...]  
Il sort.  
HAMM. — *Pas besoin de lunette !*

qui n'est interprétable qu'assorti d'une intonation qui exprimera (par exemple) la réprobation ou l'étonnement, fournissant le rhème à appliquer à ce thème qu'est l'énoncé repris.

Quant au marquage intonatif des actes de langage (AL), on sait qu'il est déterminant, dans la mesure où aucun AL n'est assujéti à une forme de phrase spécifique. Un simple mot peut se transformer en directif, comme l'avait observé Guillaume à propos de *Silence !* (voir Boone, Joly 1996 : 168). Ainsi du mot *tapis*, adressé fermement à un chien, dès lors supposé rejoindre l'objet et s'y tenir (corpus D. Caillat ; ici peut-être avec geste à l'appui). Nous faisons dans ce cas l'hypothèse que la teneur illocutoire, et par suite l'indication de la procédure à suivre à propos du thème « tapis », est d'ordre rhématique.

### **2.2. Mimo-posturo-gestuel**

Tout comme l'intonation, le mimo-posturo-gestuel est capable de modaliser une séquence (p. ex. *ce café...* + moue) ou de contribuer à déterminer sa teneur illocutoire (p. ex. *tapis...* +

geste), et de lui assurer ainsi une complétude communicative : les fonctionnements sont sur ce plan similaires (et souvent simultanés). Concentrons-nous sur ce qui diverge : les gestes sont également aptes à opérer des prédictions « pleines » et à s'insérer en partenariat avec des unités verbales dans une syntagmatique mixte (corpus D. Caillat, le geste est décrit entre parenthèses doubles) :

[...] *tu sais il était sur son tracteur avec son scaphandre et ((imite la pulvérisation d'insecticides)) nous avec ton père on arrivait on avait fait le tour tu sais on a transpirés on respirait h. je lui dis ben nous on est pas dans un scaphandre*

Ce qui s'analyse comme suit : coordination *et + geste* (d'où rattachement incidentiel du geste au pronom *il*), puis enchaînement asyndétique *nous... on arrivait*. Le geste devient ainsi une unité segmentale. Remarquons toutefois que c'est le verbal qui contrôle la structure d'ensemble – l'appel incidentiel contraignant le formatage syntaxique de l'unité recrutée, et partant son formatage notionnel. Ainsi reconstruit-on ici un procès, et là une propriété (Pennac, *Merci*, Gallimard, p. 45-46) :

— ...*Œuvre que vous suivez depuis ses premiers pas, qui, tout au long de ces années, vous a rendus plus...*  
*Geste aérien d'élévation spirituelle.*  
— *Moins...*  
*Ses mains font deux œillères qui bornent son regard.*

Cet exemple illustre aussi la possibilité d'une médiation textuelle pour la donation des unités non verbales pertinentes, phénomène que nous allons retrouver pour le recrutement « situationnel ».

### 3. Complétude par recrutement d'unités dans le « situationnel »

On regroupe ici les cas où la complétude de l'entier de communication nécessite que la situation référentielle elle-même soit impliquée en tant que thème, que ce soit par un mode d'accès sémiotique, ou déictique.

#### 3.1. Mode d'accès sémiotique

Soient deux publicités, l'une sous forme d'une photographie de bouteille de bière, au-dessous de laquelle sont inscrits les mots *en vente à Pise*, l'autre de deux photographies de bouchons de vin, l'un intact et l'autre en miettes, respectivement associés aux syntagmes *avec Screwpull* (il s'agit d'un tire-bouchon) et *Screwpulleusement* (avec syllepse...). Il ne fait aucun doute que les syntagmes sont rhématiques, et que ce qui est thématiqué, dans les deux cas, ce n'est pas l'icône, mais ce à quoi elle renvoie : le situationnel, donc. Dans le second cas, ce situationnel ne se limite pas à l'objet représenté : davantage que le bouchon, le thème est la *scène* à laquelle il appartient et donne accès, à savoir l'opération consistant à déboucher une bouteille avant de la boire. Le mode de donation de la situation est ici iconique. Il peut également être textuel :

*Il a dit calmement qu'il m'aimait beaucoup. « Oui, Esther, je t'aime beaucoup ». Que voulais-tu qu'il dise? Moi, j'ai fait comme s'il n'avait pas compris, mais je savais déjà que je trichais, j'ai souri et j'ai dit : « Pas d'adverbe. »* (Jacqueline Harpmann, *La Plage d'Ostende*, Paris, Le Livre de Poche, 204-305)

« *Pas d'adverbe* » dans quoi ? dans l'énoncé que vous devriez formuler à la place de celui que je viens d'entendre... – le discours (y compris virtuel) devient ici un élément à part entière de la situation.

### 3.2. Mode d'accès déictique

Le mode d'accès par deixis peut d'abord s'exercer sur une situation présente fictivement. Ainsi, dans :

*Immobilité totale. Aucun vent dans le parc. À l'intérieur, ombre dense. C'est le soir? On ne sait pas. De l'espace. Des faux ors. Un piano. Lustres éteints. Plantes d'intérieur.* (Marguerite Duras, *India Song*)

les SN en fonction de rhème vont-ils thématiser un support situationnel de pure représentation, mais nécessaire.

Lorsque la deixis s'exerce, plus classiquement, sur une situation immédiatement accessible, on aurait tort de croire qu'elle le fait sans médiation. Ainsi, lorsque l'on lit sur un flacon de Diaseptyl la mention *Incolore – Sans alcool – Ne pique pas*, on ne peut absolument pas dire (à la Bally) que l'objet-flacon deviendrait directement le support des prédicats adjectivaux, ou le sujet du verbe *piquer*... Le thème n'est récupérable dans la situation que par la médiation d'une représentation, qui de surcroît y sélectionne des « secteurs » pertinents, qui ne sont pas toujours directement accessibles aux sens (en l'occurrence, le produit contenu dans le flacon) ; et c'est cette représentation qui entre comme composante dans l'entier de communication. De même, dans des énoncés tels que *Carrément !* adressé à quelqu'un que l'on voit rajouter force vinaigre dans une sauce, la complétude ne s'appuie pas sur une situation en soi, mais sur une représentation produite par la recherche d'isotopie maximale entre le sens de l'adverbe et un élément de cette situation, ciblé déictiquement et appréhendé sémantiquement.

Remarquons pour conclure cette tentative de classement que la répartition thème / rhème n'y est pas aléatoire. En règle générale, le segment linguistique présent exprime le rhème en 1.1. et en 3. (on recrute donc un thème), et le thème en 1.2. et en 2. (on recrute un rhème). Seule exception à la règle, le cas de *décidément*, qui fonctionne comme les exemples de 3.

### Résultats et perspectives théoriques

Si rapide que soit cette tentative typologique, elle révèle toutefois un certain nombre de faits qui permettent de prendre la mesure à la fois de la diversité des énoncés et de certaines régularités inscrites dans le dispositif énonciatif.

Concernant d'abord les parties du discours engagées dans ces énoncés, on peut constater qu'elles couvrent la totalité des parties de langue prédicatives – nom, adjectif, adverbe... –, ainsi que ces unités construites en discours que sont les syntagmes prépositionnels (ex. *Sur le Pont-Neuf. Une bande de jeunots.*, Cavanna, *Les Yeux plus grands que le ventre*). On ne saurait donc reprendre le terme de *phrase nominale*, souvent utilisé pour désigner de manière englobante toute phrase privée de verbe. En filiation avec ces parties du discours, on pourrait s'attendre à trouver aussi des formes verbales non personnelles et des propositions subordonnées. On sait que l'infinitif peut être requis dans des énoncés indépendants (qu'il s'agisse de recettes de cuisine ou de poésie...). S'il semble difficile de trouver le participe présent en tant que constitutif d'un énoncé, en revanche le gérondif figure souvent dans les partitions musicales où il indique le tempo ou le style que doit adopter l'interprète — emploi similaire à celui des adverbiaux dans des énoncés injonctifs ou constatifs. Dans cette lignée « circonstancielle », l'emploi de subordonnées de temps est également possible, par exemple en situation de didascalies dans des pièces de théâtre.

On voit se profiler une corrélation entre types d'énoncés et types de discours, selon qu'on a affaire à des corpus écrits ou oraux, à des genres littéraires ou non, communicatifs ou non, interactifs ou non, en situation familière ou formelle. Ainsi il semblerait que le syntagme

nominal soit plus sollicité à l'écrit et qu'il marque un style soutenu ou expressif difficilement compatible avec des conditions de production orale. De même l'infinitif et le gérondif ont peu de chance d'apparaître en dehors de l'écrit, dans des formes au surplus relativement codifiées. S'il est difficile de généraliser plus avant, on peut toutefois noter que le style segmenté, « oralisé » de certains romans contemporains tend à faire remonter le taux global d'énoncés averbaux.

Encore faut-il prendre en compte la dynamique énonciative de ces énoncés, c'est-à-dire la fonction thématique ou rhématique que peut prendre le constituant en position phrastique — fonction liée au mécanisme incidentiel de la partie du discours concernée, au type de phrase (assertive, interrogative, injonctive) où se trouve le constituant, et à l'acte de langage qui s'y associe. Ainsi le syntagme nominal, en appui sur l'incidence interne du nom, aura la double possibilité en phrase assertive d'être thème (*mais alors malika*) d'un rhème linguistiquement absent, ou rhème (*Des faux ors. Un piano.*) par rapport à un support situationnel considéré comme thème. On remarquera que la première structure, dans laquelle le syntagme nominal retrouve la fonction qui lui est naturellement dévolue dans les énoncés verbaux, est typique de l'oral alors que la seconde apparaît davantage comme un usage littéraire. En revanche, dans une phrase interrogative, le nom propre (ou le syntagme nominal) ne pourra être qu'en fonction de thème (ex. *Et Tartuffe ?*). Les adjectifs et les adverbes d'incidence externe ont toute facilité pour impliquer un thème dont ils deviennent le rhème, que ce thème soit « situationnel » (*Magnifique ! Gentil ! Doucement !*) ou qu'il mette en jeu un contenu propositionnel stéréotypé (*Décidément !*). À moins bien sûr que ces unités ne fonctionnent de manière autonymique, en reprise d'un énoncé antérieurement tenu — ce qui peut d'ailleurs être le cas de tout type de constituant (*Pas besoin de lunettes !*). On notera enfin le cas particulier des parties de langue non prédicatives (préposition, conjonction ou locution conjonctive) qui ne sont pas des équivalents phrastiques et ne peuvent donc prendre la fonction de thème ou de rhème, mais sont susceptibles de mettre en appel incidentiel, de manière codifiée (*au cas où, encore que*) ou totalement affranchie (*tu es obligé de*), le contenu non réalisé linguistiquement de la séquence qu'elles introduisent.

Si les différentes parties du discours occupent les fonctions de thème ou de rhème, on a vu qu'elles devaient souvent entrer en relation avec des unités non linguistiques pour fournir des « entiers de communication ». C'est là que se trouve posée la question fondamentale du niveau de représentation qui permet qu'un contenu propositionnel puisse s'incarner dans des unités sémiotiquement hétérogènes, sans pour autant provoquer de rupture dans la communication : niveau de représentation qui doit être à la fois structuré pour entrer dans un moule phrastique et émancipé de tout système de signifiants. On trouvera matière à réfléchir dans la manière dont Guillaume définit les conditions de réalisation du langage. Il pose en effet une condition de substance (présente dans la donnée d'expérience), une condition de forme qui est la donnée de représentation et qui articule les deux opérations de discernement et d'entendement, et enfin une condition de mutation qui fait de la chose dicible une chose dite. C'est la seconde condition, dans le cadre de laquelle le monde est pensé dans une forme exprimable mais non encore exprimée, qui pourrait être considéré comme le lieu où s'élabore l'unité profonde du contenu phrastique.

## Références bibliographiques

- BALLY Charles, 1965, 4<sup>e</sup> éd., *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.  
BENVENISTE Émile, 1966, « La phrase nominale », *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard : 151-167.

- BOONE Annie, JOLY André, 1996, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan.
- CONSTANTIN DE CHANAY Hugues, 1998, « L'adverbe de manière : circonstant scénique à incidences contextuelles », in S. Rémi-Giraud et A. Roman (éds), *Autour du circonstant*, Lyon, PUL : 307-338.
- CONSTANTIN DE CHANAY Hugues et REMI-GIRAUD Sylvianne, 2004, « Genèse de “ phrases ” à incidences manquantes et typologie adverbiale : mariages féconds vs stériles », *Modèles linguistiques XXV*, Fascicules 1 et 2, vol. 49-50 : 193-210.
- DUCROT Oswald *et alii*, 1980, *Les Mots du discours*, Paris, Minuit.
- GOFFMAN Erwin, 1987, *Façons de parler*, Paris, Minuit.